Oudin fut un bon Camarade, dont ceux qui l'ont connu ne peuvent garder qu'un excellent souvenir, en particulier l'auteur de ces lignes, né aussi à Bétheniville, et qui l'a donc connu pendant toute sa vie, ayant toujours eu avec lui des relations fort amicales.

Communication transmise par le camarade Hennegrave *(Châl. 1872).*

PERRUCHOT (François), Angers 1875, membre perpétuel. — Le 1er juillet dernier, notre Groupe régional de Montluçon avait la douleur de conduire au cimetière un de ses doyens et président d'honneur, le camarade Perruchot, regretté de tous.

Sur sa tombe, le camarade Maitre, président de la Commission régionale, a prononcé au nom de notre Société les paroles que nous reproduisons ci-après :

« Les ingénieurs des Écoles nationales d'Arts et Métiers pleurent aujourd'hui un Camarade auquel ils avaient voué une particulière sympathie.

» Ancien élève de l'École d'Angers, François Perruchot consacra durant trente-huit ans toute son activité, toute son intelligence à la même société, les établissements Grimault, Lesoufaché et Félix, dont il fut longtemps le directeur, et qu'il ne devait quitter que pour prendre un repos laborieusement gagné.

» Cette fidélité dans le domaine technique, Perruchot l'appliqua dans le domaine de la camaraderie, membre de la Commission régionale de l'Allier dès sa création, il en fut vingt ans le président, puis fut nommé président d'honneur.

» Nous l'avons connu l'un des plus assidus aux réunions de Montluçon, et toujours heureux de se retrouver chaque année parmi nous au banquet traditionnel.

» C'est là, qu'à l'automne dernier alors qu'il était déjà souffrant, notre Société lui remettait sa médaille de vermeil, manifestation qui lui fut particulièrement précieuse.

» Mon cher Camarade, cette véritable affection que vous nous portiez, nous ne l'oublierons pas, vous resterez dans nos souvenirs à la meilleure place.

» Puissent nos regrets sincères et le pieux hommage que nous vous rendons aujourd'hui adoucir la douleur des vôtres auxquels nous adressons nos condoléances émues. »

Transmis par la Commission régionale de Montluçon.